



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CENTRE-VAL DE LOIRE

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°R24-2021-042

PUBLIÉ LE 11 FÉVRIER 2021

# Sommaire

## **DIRECCTE Centre-Val de Loire**

R24-2021-02-11-001 - DECISION modificative n° 19 portant affectation des agents de contrôle de l'inspection du travail au sein de l'unité de contrôle de l'unité départementale de l'Indre (2 pages)

Page 3

# DIRECCTE Centre-Val de Loire

R24-2021-02-11-001

DECISION modificative n° 19 portant affectation des agents de contrôle de l'inspection du travail au sein de l'unité de contrôle de l'unité départementale de l'Indre

**DIRECTION REGIONALE DES ENTREPRISES,  
DE LA CONCURRENCE, DE LA CONSOMMATION,  
DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI DE CENTRE-VAL DE LOIRE**

**DÉCISION MODIFICATIVE N° 19**

Le directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation,  
du travail et de l'emploi de Centre-Val de Loire

**VU** le Code du travail,

**VU** la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

**VU** la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique d'État,

**VU** le décret n° 2003-770 du 20 août 2003 portant statut particulier du corps de l'inspection du travail,

**VU** le décret n° 2014-359 du 20 mars 2014 relatif à l'organisation du système d'inspection du travail,

**VU** l'arrêté ministériel du 26 mai 2014 modifié en dernier lieu par l'arrêté ministériel du 18 octobre 2019 portant création et répartition des unités de contrôle de l'inspection du travail,

**VU** l'arrêté interministériel en date du 14 novembre 2019 portant nomination de M. Pierre GARCIA sur l'emploi de directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Centre-Val de Loire à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2019,

**VU** l'arrêté du directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi du Centre en date du 13 janvier 2021, portant localisation et délimitation de l'unité de contrôle et des sections d'inspection au sein de cette unité de contrôle ainsi que leurs champs d'intervention sectoriels et thématiques pour le département de l'Indre,

**VU** la décision du 10 septembre 2014 modifiée portant nomination des responsables d'unité de contrôle et affectation des agents de contrôle de l'inspection du travail au sein de l'unité de contrôle de l'Unité départementale de l'Indre,

**VU** l'avis émis par le comité de direction régional,

## DÉCIDE

**ARTICLE 1 :** À compter de l'entrée en vigueur de la présente décision, l'article 2 de la décision du 10 septembre 2014, modifié en dernier lieu par la décision du 13 janvier 2021 portant affectation des agents de contrôle de l'inspection du travail, est défini comme suit pour le département de l'Indre :

- **Section 1 :** Monsieur Pascal CORDEAU, inspecteur du travail
- **Section 2 :** Madame Philippine LERBS, inspectrice du travail
- **Section 3 :** Madame Aurélie MATHIEU, inspectrice du travail
- **Section 4 :** Monsieur Laurent MEUNIER, inspecteur du travail
- **Section 5 :** Madame Sandrine ANGELES, contrôleuse du travail
- **Section 6 :** Madame Caroline REY, inspectrice du travail

Conformément aux dispositions de l'article R. 8122-11-1° du Code du travail, les pouvoirs de décision administrative relevant de la compétence exclusive d'un inspecteur du travail sont confiés pour la section 5 à l'inspecteur du travail de la section 1.

En cas d'absence ou d'empêchement de l'inspecteur du travail mentionné ci-dessus, le pouvoir de décision est assuré par l'inspecteur ou la responsable de l'unité de contrôle chargés d'assurer l'intérim de celui-ci.

**ARTICLE 2 :** Le directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Centre-Val de Loire et la responsable de l'unité départementale de l'Indre de la Direccte Centre-Val de Loire sont chargés de l'exécution de la présente décision qui entrera en vigueur à sa date de publication au recueil des actes administratifs de la préfecture du département de l'Indre.

Fait à Orléans, le 11 février 2021

Le directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation,  
du travail et de l'emploi de Centre-Val de Loire,  
Signé : Pierre GARCIA